



## **MAIRIE PRATIQUE**

### **LES COLLECTIVITES ASSURANT DU SERVICE PUBLIC SUR LA COMMUNE**

#### **- Environnement - Enfance - Social :**

La Communauté de Communes "Cœur de Garonne" est chargée d'assurer les compétences suivantes : collecte des déchets ménagers et du recyclable, gestion des déchetteries, petite enfance, services extra scolaires, entretien de la voirie, économie, social, culture, tourisme.

Téléphone : 05-61-91-94-96 site : <http://www.cc-coeurdegaronne.fr>

#### **- Eau potable :**

La compétence eau potable est déléguée au Syndicat des Coteaux du Touch. En cas de problème vous pouvez joindre les services techniques au 05-61-56-00-00

site : [www.siect.fr](http://www.siect.fr)

#### **- Assainissement :**

Le service départemental "Réseau 31" est chargé de la maîtrise d'œuvre et du contrôle des installations d'assainissement Individuel. Téléphone 05-61-17-30-71 [anc@reseau31.fr](mailto:anc@reseau31.fr)

#### **- Electricité :**

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité Haute-Garonne) assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification et la maintenance de l'éclairage public.

L'exploitation des réseaux basse et moyenne tension est concédée à ENEDIS (Electricité Réseaux de France). En cas de panne téléphoner au numéro de « dépannage » figurant sur votre facture d'électricité.

#### **- Téléphone :**

En cas de panne appeler votre opérateur numéro de maintenance sur la facture.

**Numéros d'urgence : SAMU 15, Gendarmerie 17, Pompiers 18**